

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le trente septembre deux mille vingt-deux à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 34
DATE DE LA CONVOCATION	23/09/2022
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	07/10/2022

OBJET :**Relevé de décisions****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Paskale ROUGON procuration à M. Olivier PAUCHON, M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, M. Jean-Pierre MARTIN procuration à Mme Françoise BERNERD, M. Alain BLANC procuration à M. Pierre PHILIP, Mme Pauline FRABOULET procuration à Mme Charlotte KUENTZ, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Absent(s) :

Mme Chiara GENTY, M. Bruno PATRON, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Alexandre MOUGIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Aux termes de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut déléguer au Maire un certain nombre de compétences pour tout ou partie de son mandat. L'article suivant du même code précise que le Maire doit rendre compte au Conseil des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Par délibération n° 2020_05_7 du 28 mai 2020, le Conseil municipal a ainsi délégué une vingtaine de ses compétences à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat.

Depuis la dernière information du Conseil municipal, Monsieur le Maire a fait usage de ses délégations dans les affaires suivantes :

FINANCES :

Demandes de subventions à l'Etat ou aux Collectivités territoriales :

Date	Objet	Organisme financeur	Montant de la subvention
28/07/2022	Construction d'une salle d'athlétisme à Gap : demande de financements auprès de l'Agence Nationale du Sport.	Agence nationale du Sport	8 202 844 € HT
20/07/2022	Etude de faisabilité pour la rénovation et la restructuration de la médiathèque et des bureaux de la scène nationale	DRAC	12 500 €
18/07/2022	Site de Puymaure : demande d'aide financière au Conseil Régional Sud	Etat (FNADT-CIMA) Région (Espace Valléen)	Etat (FNADT-CIMA) : 17500 € Région (Espace Valléen) : 17500 €
08/07/2022	Le Quattro - demande de subvention pour l'acquisition d'un nouveau matériel de sonorisation - modification du plan de financement	Centre national de la musique Région Département	Centre national de la musique : 88 110 € Région : 58 740 € Département : 88 110 €
01/07/2022	Demande de subvention au titre des enveloppes cantonales pour la remise en état de chaussées dans le secteur de Romette	Département	27 867,11 € HT
27/06/2022	Candidature à l'appel à projets FEDER 2022 "rénovation énergétique des bâtiments publics" pour le financement des travaux de rénovation énergétique de l'école Bellevue à Gap.	Union européenne	884 800 €
24/06/2022	Construction d'un gymnase multisport avenue de Traunstein à Gap : demande de	Agence nationale du Sport	Agence nationale du Sport : 500

	financement auprès de l'Agence Nationale du Sport.	Région Département	000 € Région : 200 000 € Département : 750 000 €
--	--	-----------------------	--

Indemnités de sinistre reçues :

Date du sinistre	Objet du sinistre	Montant TTC	Montant TTC
9/2/2021	AXA	Panneau signalisation Rue de Bonne	1025.18€
11.11.2021	RENT CAR	Boules rue Carnot	1077.74€
19/2/2022	GMF	LAMPADAIRE ROMETTE	2433.14€
27.3.2022	GMF	Panneau endommagé rue F BUSSON	814.74€
31.3.2022	STE SCOFITEC	Portique Verdun	1134.68
12/4/2022	SOGESSUR	Panneau signalisation Bd Pompidou	388.92€
16.4.2022	VALLS Camille	Borne Pl aux herbes	550.66€
4/6/2022	PACIFICA	Barriere Allee souvenir francais	278.46€
7/6/2022	MAAF	Vitre cassée école pépinière	366.12€

Adoption de tarifs

29/08/2022 : Tarifs municipaux de garderie scolaire, applicables à compter du 1er septembre 2022

POUR LES FAMILLES DOMICILIÉES SUR GAP

TARIFS DES FORFAITS (tarif en fonction des revenus de la famille)			TARIF HORAIRE EXCEPTIO NNEl
TAUX D'EFFORT	FORFAIT MENSUEL "JOURNÉE"	FORFAIT MENSUEL "DEMI-JOURNÉE"	2 € le créneau de garderie par enfant
1 %	inclut la garderie matin + midi + soir	inclut la garderie du matin + midi OU la garderie du midi + soir	
1 %	1er enfant = entre 10 € et 25 € Enfants suivants = entre 7 € et 17,50 €	1er enfant = entre 6 € et 18 € Enfants suivants = entre 4,20 € et 12,60 €	

POUR LES FAMILLES DOMICILIÉES HORS-GAP

TARIFS DES FORFAITS (tarif unique sans prise en compte des revenus de la famille)		TARIF HORAIRE EXCEPTIONNEL
FORFAIT MENSUEL "JOURNÉE"	FORFAIT MENSUEL "DEMI-JOURNÉE"	3 € le créneau de garderie par enfant
inclut la garderie matin + midi + soir	inclut la garderie du matin + midi OU la garderie du midi + soir	
1er enfant = 30 € Enfants suivants = 21 €	1er enfant = 20 € Enfants suivants = 14 €	

23/08/2022 : Actualisation des Tarifs Activités du Centre Municipal de Culture et de Loisirs applicables à compter du 1er septembre 2022

Tableau de présentation des Tarifs Activités, Matériaux, Billetterie applicables au 1er SEPTEMBRE 2022

INTITULE DU TARIF		Saison 2021/2022				Tarifs à compter du 01/09/2022						
		Tarif GAP		Tarif HORS GAP		GAP			HORS GAP			
						Tarifs	% Augmt*		Tarifs	% Augmt*		
• Atelier Tour ponctuel céramique - Adultes	2h	6,80	Euros	8,80	Euros	6,80	Euros	0%	8,80	Euros	0%	
• Atelier Libre (fin de cursus) - Adultes	Année	45,75	Euros	59,50	Euros	45,75	Euros	0%	59,50	Euros	0%	
• Ludothèque : Accueil des Particuliers (1 inscription par foyer auprès du Guichet Unique) Abonnement annuel de date à date (emprunt de 5 jeux / mois maximum)						25,00	Euros	0%	33,00	Euros	0%	
La Gratuité : jeu sur place sans emprunt de jeux												
• Ludothèque : Accueil des Groupes												
1 Prestation (dont 20 Prêts de Jeux). Abonnement annuel valable de date à date	Visites Régulières (au-delà de 3 séances)	Année	42,85	Euros	55,70	Euros	42,85	Euros	0%	55,70	Euros	0%
	Visites Ponctuelles (1 à 3 séances/an)	Année	36,30	Euros	47,20	Euros	36,30	Euros	0%	47,20	Euros	0%
Au-delà d'un prêt de 20 jeux, le tarif appliqué sera une nouvelle prestation.												
L'accès à la ludothèque est gratuit pour les structures municipales (écoles primaires, CLSH, crèches, centres sociaux...)												
• Atelier Danses Bal Folk Lundi - Tarif Unique	Année	64,00	Euros	83,20	Euros	64,00	Euros	0%	83,20	Euros	0%	

Pour une inscription à partir du 15 janvier, une réduction de 50 % sera appliquée sur le tarif de l'activité danses de Bal Folk.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

INTITULE DU TARIF (CMCL Suite)				Saison 2021/2022		Tarifs à compter du 01/09/2022			% Augmt*
MATERIAUX									
* Pin (y compris les consommables : vis, charnières, colle...)									
Activité Bois	Enfants	Forfait saison	18,35	Euros	18,35	Euros	0%		
* Tôleul (y compris les consommables : vis, charnières, colle...)									
Activité Sculpture sur bois	dés 16 ans + Adultes	Forfait saison	27,00	Euros	27,00	Euros	0%		
* Terre (2 Modes de cuisson : Biscuit et Email)									
Activité Céramique	Adultes	Forfait saison	16,50	Euros	16,50	Euros	0%		
MV Modelage	Adultes	Forfait saison	55,00	Euros	55,00	Euros	0%		
Dessin Modèle Vivant	Adultes	Forfait saison	Néant		22,50	Euros			
* Verre, cuivre, étain, plomb...									
Activité Vitrail	Adultes	Forfait saison	45,50	Euros	45,50	Euros	0%		
	Enfants	Forfait saison	18,35	Euros	18,35	Euros	0%		
Activité peinture sur verre	Adultes	Forfait saison	Néant		22,75	Euros	#VALUE!		

- Pour une inscription à partir du 15 janvier, une réduction de 50 % sera appliquée sur le tarif des matériaux.

- Tarif matériaux ajouté au tarif de l'activité concernée

STAGES ARTISTIQUES

Entre 40 € et 100 €. Le montant sera calculé en fonction du coût du stage (présence de l'intervenant, présence d'un prestataire, coût des matériaux, coût des fluides...)

INTITULE DU TARIF (CMCL Suite)				Saison 2021-2022		Tarifs à compter du 01/09/2022			% Augmt*
BILLETTERIE									
Bals / Spectacles	Tarif A		5,00	Euros	5,00	Euros	0%		
	Tarif B		7,00	Euros	7,00	Euros	0%		
	Tarif C		6,00	Euros	6,00	Euros	0%		
	Tarif D		9,00	Euros	9,00	Euros	0%		
	Tarif E		3,00	Euros	3,00	Euros	0%		
Concerts de Musiques Actuelles	Formule 1	Tarif Réduit	8,00	Euros	8,00	Euros	0%		
		Tarif	10,00	Euros	10,00	Euros	0%		
	Formule 2	Tarif Réduit	10,00	Euros	10,00	Euros	0%		
		Tarif	12,00	Euros	12,00	Euros	0%		
	Formule 3	Tarif Réduit	12,00	Euros	12,00	Euros	0%		
		Tarif	15,00	Euros	15,00	Euros	0%		
	Formule 4	Tarif Réduit	15,00	Euros	15,00	Euros	0%		
		Tarif	18,00	Euros	18,00	Euros	0%		
	Formule 5	Tarif Réduit	18,00	Euros	18,00	Euros	0%		
		Tarif	20,00	Euros	20,00	Euros	0%		
	Formule 6	Tarif Réduit	20,00	Euros	20,00	Euros	0%		
		Tarif	25,00	Euros	25,00	Euros	0%		

Pour les Concerts de Musiques Actuelles :

- 1) La formule est sélectionnée en fonction du coût de la soirée.
- 2) Le tarif réduit est appliqué à l'usager qui achète son billet en prévente (horaires d'ouverture du secrétariat du CMCL) et le soir du concert aux demandeurs d'emploi, étudiants, bénéficiaires du RSA, personnes à mobilité réduite sur présentation d'un justificatif.
- 3) Tarif appliqué le soir du concert à partir de 19h45
- 4) Exonéré pour les enfants de moins de 10 ans et les invités des artistes

INTITULE DU TARIF				Saison 2021/2022		Tarifs à compter du 01/09/2022			% Augmt*
Buvette	Consigne verre eco-cup		1,00	Euro	1,00	Euro	0,00%		
	Eau, café, thé		1,00	Euro	1,00	Euro	0,00%		
	Jus de fruit, soda, ...		2,00	Euros	2,00	Euros	0,00%		

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télécourts citoyens accessible à partir du site www.telercourts.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

TARIFS ACTIVITES DU CMCL applicables à partir du 1er Septembre 2022

Tarifs calculés à partir des revenus du foyer pour les gapeçais et tarif fixe appliqué pour les non gapeçais (inscription auprès du Guichet Unique) :

	Activité Enfant - d'1h et 1h maxi /semaine	Activité Enfant + d'1h /semaine et violon	Activité Adulte 1h /semaine et violon	Activité Adulte entre 1h30 et 2h30 par semaine et violon confirmé	Activité Adulte 3h et plus par semaine	Activité vacances enfants 1/2 journée	Activité vacances enfants journée	Activité vacances adultes 1/2 journée	Activité vacances adultes journée
Taux d'effort sans enfant et avec 1 enfant	0,028559	0,028735	0,028735	0,0345	0,040235	0,001294	0,002647	0,001941	0,003882
Taux d'effort avec 2 enfants	0,025103	0,025259	0,025259	0,030326	0,035367	0,001138	0,002327	0,001706	0,003413
Taux d'effort avec 3 enfants et plus	0,021539	0,021673	0,021673	0,02602	0,030346	0,000976	0,001996	0,001464	0,002926
Base	6,15€	12,13€	29,63€	38,73€	41,47€	3,46€	6,88€	3,00€	6,00€
Tarif minimum	42,45€	50,90€	66,00€	82,00€	92,00€	4,50€	9,00€	6,70€	13,40€
Tarif maximum	91,00€	110,00€	115,00€	141,00€	162,00€	6,70€	13,50€	10,00€	20,00€
Hors Gap	120,00€	150,00€	150,00€	250,00€	350,00€	7,30€	14,65€	10,85€	21,80€
Légende	Film animation 7ème 4, 5 et 8 ans	Arts Numériques ados Arts Plastiques Buis + forfait matériaux de 16,35 €	Violon (2h tous les 15 jours)	Aquarelle Arts Numériques	Gravure Modèle Vivant modelage + forfait matériaux 55 €				
	Violon (1 fois tous les 15 jours)	Céramique à partir de 14 ans		Atelier Créatif Céramique + forfait matériaux 16,50 €	Sculpture sur bois + forfait matériaux 27 €				
		Dessin ados à partir de 14 ans		peinture sur verre + forfait matériel 22,75€	Verre + forfait matériaux 45,50 €				
		Initiation techniques dessin		Dessin adultes	Dessin et modelage modèle vivant + matériaux 22,50€				
		Terre 7/12 ans		Modèle Vivant Dessin					
	y Dessin à partir de 14 ans			Peinture acrylique					
		Sculpture sur bois à partir de 16 ans + forfait matériel 27€		Peinture à l'huile					
		Vidéo à partir de 14 ans		Vidéo					
		Film Animation		Violon confirmé (3h tous les 15 jours)					
		Atelier créatif							
		Violon confirmé (1 fois tous les 15 jours)							
		Verre enfant + forfait matériaux 58,50€							
		peinture à l'huile à partir de 14 ans							

- Pour une inscription à partir du 15 janvier, une réduction de 50 % sera appliquée sur le tarif de l'activité.
- Possibilité d'effectuer 2 séances d'essai payantes calculé sur la base de l'activité à l'année divisée par le nombre de séances

11/08/2022 Regroupement des tarifs de la Direction des Sports

STADE DE GLACE - ALP'ARENA

TARIFS ENTREES - PUBLIC / ASSOCIATIONS / ENTREPRISES / AUTRES GROUPEMENTS

Intitulé du tarif	Tarifs appliqués en 2016	Tarifs appliqués en 2017	Tarifs appliqués à compter du 01/01/2018	Tarifs applicables à compter du 01/09/2022	% Augmentation
ENTREES					
ENTREES INDIVIDUELLE + 18 ans					
Grande piste	5,20 Euros	5,20 Euros	5,20 Euros	5,20 Euros	0,00 %
Piste ludique	3,60 Euros	3,60 Euros	3,60 Euros	3,60 Euros	0,00 %
ENTREES INDIVIDUELLE TARIF REDUIT*					
Grande piste	3,60 Euros	3,60 Euros	3,60 Euros	3,60 Euros	0,00 %
Piste ludique	2,10 Euros	2,10 Euros	2,10 Euros	2,10 Euros	0,00 %
ENTREES VISITEURS					
Grande piste	1,60 Euros	1,60 Euros	1,60 Euros	1,60 Euros	0,00 %
Piste ludique	1,60 Euros	1,60 Euros	1,60 Euros	1,60 Euros	0,00 %
ENTREES GROUPEES (entrées sans location)					
Grande piste	2,10 Euros	2,10 Euros	2,10 Euros	2,10 Euros	0,00 %
Piste ludique	1,60 Euros	1,60 Euros	1,60 Euros	1,60 Euros	0,00 %
ENTREES DERNIERE HEURE					
Tarifs dernière heure - Adultes	3,20 Euros	3,20 Euros	3,20 Euros	3,20 Euros	0,00 %
Tarifs dernière heure - Enfants	2,05 Euros	2,05 Euros	2,05 Euros	2,05 Euros	0,00 %
LOCATIONS					
Location patins	2,60 Euros	2,60 Euros	2,60 Euros	2,60 Euros	0,00 %
Location casque	1,60 Euros	1,60 Euros	1,60 Euros	1,60 Euros	0,00 %
ABONNEMENTS / CARTES					
Abonnement annuel - Adulte - avec patins	222,60 Euros	222,60 Euros	222,60 Euros	222,60 Euros	0,00 %
Abonnement annuel - Adulte - sans patins	147,70 Euros	147,70 Euros	147,70 Euros	147,70 Euros	0,00 %
Abonnement annuel - Tarif réduit * - avec patins	169,30 Euros	169,30 Euros	169,30 Euros	169,30 Euros	0,00 %
Abonnement annuel - Tarif réduit * - sans patins	106,15 Euros	106,15 Euros	106,15 Euros	106,15 Euros	0,00 %
Remplacement Badge abonnement annuel	3,55 Euros	3,55 Euros	3,55 Euros	3,00 Euros	93,55 %
Carte 10 entrées - Adulte - avec patins	70,65 Euros	70,65 Euros	70,65 Euros	70,65 Euros	0,00 %
Carte 10 entrées - Adulte - sans patins	46,80 Euros	46,80 Euros	46,80 Euros	46,80 Euros	0,00 %
Carte 10 entrées - Tarif réduit * - avec patins	56,20 Euros	56,20 Euros	56,20 Euros	56,20 Euros	0,00 %
Carte 10 entrées - Tarif réduit * - sans patins	32,65 Euros	32,65 Euros	32,65 Euros	32,65 Euros	0,00 %
Carte 10 entrées - Comités d'entreprises - Adultes - avec patins	63,25 Euros	63,25 Euros	63,25 Euros	63,25 Euros	0,00 %
Carte 10 entrées - Comités d'entreprises - Adultes - sans patins	41,25 Euros	41,25 Euros	41,25 Euros	41,25 Euros	0,00 %
Carte 10 entrées - Comités d'entreprises - Tarif réduit * - avec patins	51,00 Euros	51,00 Euros	51,00 Euros	51,00 Euros	0,00 %
Carte 10 entrées - Comités d'entreprises - Tarif réduit * - sans patins	29,60 Euros	29,60 Euros	29,60 Euros	29,60 Euros	0,00 %
Entrée "Soirée à thème" (Tarif unique)	6,30 Euros	6,30 Euros	6,30 Euros	6,30 Euros	0,00 %
Affutage (l'unité)	4,80 Euros	4,80 Euros	4,80 Euros	4,80 Euros	0,00 %
Affutage (Carnet de 5)	19,10 Euros	19,10 Euros	19,10 Euros	19,10 Euros	0,00 %

*** LE TARIF REDUIT S'APPLIQUE :**

- aux enfants de moins de 16 ans
- aux étudiants
- aux chômeurs, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA

TARIFS LOCATIONS - PUBLIC / ASSOCIATIONS / ENTREPRISES

ASSOCIATIONS GAPENCAISES (Tarifs TTC)									
Descriptif des prestations	Type de manifestations	Tarifs appliqués en 2016	Tarifs appliqués en 2017	Tarifs appliqués à compter du 01/01/2018	Tarifs applicables à compter du 01/01/2022	% augmentation			
Location Grande Piste Hall, Billeterie, Déambulateur, Tribunes, Vestiaires, Loges Spectacle, Foire, Matches									
Heure									
1/2 journée (égale 5h)		424,80 Euros	424,80 Euros	424,80 Euros	4 244,80 Euros	0%			
Journée		849,60 Euros	849,60 Euros	849,60 Euros	8 489,05 Euros	0%			
Journée Supp. (tarif dégressif)		6 367,25 Euros	6 367,25 Euros	6 367,25 Euros	6 367,25 Euros	0%			
Location Grande Piste + Vestiaires Stage Sportif, Matches, Tournois									
Heure		79,60 Euros	79,60 Euros	79,60 Euros	79,60 Euros	0%			
1/2 journée (égale 5h)		295,30 Euros	265,30 Euros	265,30 Euros	265,30 Euros	0%			
Journée		590,50 Euros	530,50 Euros	530,50 Euros	530,50 Euros	0%			
Journée Supp. (tarif dégressif)		478,56 Euros	478,56 Euros	478,56 Euros	478,56 Euros	0%			
Location Grande Piste + Vestiaires Salon, Congrès, Foire, Animation commerciale									
Heure									
1/2 journée (égale 5h)		1 592,80 Euros	1 592,80 Euros	1 592,80 Euros	1 592,80 Euros	0%			
Journée		3 185,60 Euros	3 185,60 Euros	3 185,60 Euros	3 182,60 Euros	0%			
Journée Supp. (tarif dégressif)		2 653,00 Euros	2 653,00 Euros	2 653,00 Euros	2 653,00 Euros	0%			
Location Petite Piste + Vestiaires Stage Sportif, Match, Tournois									
Heure		39,80 Euros	39,80 Euros	39,80 Euros	39,80 Euros	0%			
1/2 journée (égale 5h)		132,60 Euros	132,60 Euros	132,60 Euros	132,60 Euros	0%			
Journée		265,20 Euros	265,20 Euros	265,20 Euros	265,20 Euros	0%			
Journée Supp. (tarif dégressif)		238,70 Euros	238,70 Euros	238,70 Euros	238,70 Euros	0%			
Location Petite Piste + Vestiaires Salon, Congrès, Foire, Animation commerciale									
Heure									
1/2 journée (égale 5h)		795,60 Euros	795,60 Euros	795,60 Euros	795,60 Euros	0%			
Journée		1 591,20 Euros	1 591,20 Euros	1 591,20 Euros	1 591,20 Euros	0%			
Journée Supp. (tarif dégressif)		1 326,00 Euros	1 326,00 Euros	1 326,00 Euros	1 326,00 Euros	0%			
Location salle de musculation									
Heure		37,15 Euros	37,15 Euros	37,15 Euros	37,15 Euros	0%			
1/2 journée (égale 5h)		127,35 Euros	127,35 Euros	127,35 Euros	127,35 Euros	0%			
Journée		254,70 Euros	254,70 Euros	254,70 Euros	254,70 Euros	0%			
Journée Supp. (tarif dégressif)									
Location salle de danse									
Heure		26,55 Euros	26,55 Euros	26,55 Euros	26,55 Euros	0%			
1/2 journée (égale 5h)		84,65 Euros	84,65 Euros	84,65 Euros	84,65 Euros	0%			
Journée		169,30 Euros	169,30 Euros	169,30 Euros	169,30 Euros	0%			
Journée Supp. (tarif dégressif)									
Location salle de réunion									
Heure		15,90 Euros	15,90 Euros	15,90 Euros	15,90 Euros	0%			
1/2 journée (égale 5h)		31,80 Euros	31,80 Euros	31,80 Euros	31,80 Euros	0%			
Journée		63,60 Euros	63,60 Euros	63,60 Euros	63,60 Euros	0%			
Journée Supp. (tarif dégressif)									
Location salle de Réception *									
(à compter du 01/01/2019)									
1/2 journée (égale 5h)				105,00 Euros	105,00 Euros	0%			
Journée				138,00 Euros	138,00 Euros	0%			
* Gratuité une fois par an pour Assemblée Générale									
Prestations installation du parquet (Montage+Démontage+Transport)									
1/2 parquet		4 523,40 Euros	4 523,40 Euros	4 523,40 Euros	4 523,40 Euros	0%			
Total		9 046,80 Euros	9 046,80 Euros	9 046,80 Euros	9 046,80 Euros	0%			
Matériel		GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT				

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

ASSOCIATIONS HORS GAP / SOCIETES						
Description des prestations	Type de Manifestation	Tarifs applicables en 2016	Tarifs applicables en 2017	Tarifs applicables à compter du 01/01/2018	Tarifs applicables à compter du 01/09/2012	% augmentation
Location Grande Piste Hall, Billeterie, Dambouloire, Tribunes, Vestiaires, Loges Spectacle, Foire, Matches						
Heure						
1/2 journée (égale 5h)		8 489,70 Euros	8 489,70 Euros	8 489,70 Euros	8 489,70 Euros	0 %
Journée		16 979,30 Euros	16 979,30 Euros	16 979,30 Euros	16 979,30 Euros	0 %
Journée Supp. (tarif dégressif)		12 734,50 Euros	12 734,50 Euros	12 734,50 Euros	12 734,50 Euros	0 %
Location Grande Piste + Vestiaires Stage Sportif, Matches, Tournois						
Heure		106,10 Euros	106,20 Euros	106,10 Euros	106,10 Euros	0 %
1/2 journée (égale 5h)		371,40 Euros	371,40 Euros	371,40 Euros	371,40 Euros	0 %
Journée		742,80 Euros	742,80 Euros	742,80 Euros	742,80 Euros	0 %
Journée Supp. (tarif dégressif)		689,70 Euros	689,70 Euros	689,70 Euros	689,70 Euros	0 %
Location Grande Piste + Vestiaires Salon, Congrès, Foire, Animation commerciale						
Heure						
1/2 journée (égale 5h)		2 122,40 Euros	2 122,40 Euros	2 122,40 Euros	2 122,40 Euros	0 %
Journée		4 244,80 Euros	4 244,85 Euros	4 244,85 Euros	4 244,85 Euros	0 %
Journée Supp. (tarif dégressif)		3 714,25 Euros	3 714,25 Euros	3 714,25 Euros	3 714,25 Euros	0 %
Location Petite Piste + Vestiaires Stage Sportif, Match, Tournois						
Heure		53,05 Euros	53,05 Euros	53,05 Euros	53,05 Euros	0 %
1/2 journée (égale 5h)		185,65 Euros	185,65 Euros	185,65 Euros	185,65 Euros	0 %
Journée		371,40 Euros	371,40 Euros	371,40 Euros	371,40 Euros	0 %
Journée Supp. (tarif dégressif)		344,90 Euros	344,90 Euros	344,90 Euros	344,90 Euros	0 %
Location Petite Piste + Vestiaires Salon, Congrès, Foire, Animation commerciale						
Heure						
1/2 journée (égale 5h)		1 061,20 Euros	1 061,20 Euros	1 061,20 Euros	1 061,20 Euros	0 %
Journée		2 122,00 Euros	2 122,00 Euros	2 122,00 Euros	2 122,00 Euros	0 %
Journée Supp. (tarif dégressif)		1 857,10 Euros	1 857,10 Euros	1 857,10 Euros	1 857,10 Euros	0 %
Location salle de musculation						
Heure		106,10 Euros	106,90 Euros	106,20 Euros	106,22 Euros	0 %
1/2 journée (égale 5h)		424,45 Euros	424,45 Euros	424,45 Euros	424,45 Euros	0 %
Journée		848,90 Euros	848,90 Euros	848,90 Euros	848,90 Euros	0 %
Journée Supp. (tarif dégressif)						
Location salle de danse						
Heure		37,15 Euros	474,45 Euros	424,45 Euros	424,45 Euros	0 %
1/2 journée (égale 5h)		127,30 Euros	127,30 Euros	127,30 Euros	127,30 Euros	0 %
Journée		212,15 Euros	212,15 Euros	212,15 Euros	212,15 Euros	0 %
Journée Supp. (tarif dégressif)						
Location salle de Réunion						
Heure		21,20 Euros	21,20 Euros	21,20 Euros	21,20 Euros	0 %
1/2 journée (égale 5h)		42,45 Euros	42,45 Euros	42,45 Euros	42,45 Euros	0 %
Journée		90,15 Euros	90,15 Euros	90,15 Euros	90,15 Euros	0 %
Journée Supp. (tarif dégressif)						
Location salle de Réception * (à compter du 01/01/2019)						
1/2 journée (égale 5h)				210,00 Euros	210,00 Euros	0 %
Journée				276,00 Euros	276,00 Euros	0 %
Installation du parquet (Montage+Démontage+Transport)						
1/2 parquet		4 523,40 Euros	4 523,40 Euros	4 523,40 Euros	4 523,40 Euros	0 %
Totaux		9 046,80 Euros	9 046,80 Euros	9 046,80 Euros	9 046,80 Euros	0 %
Matériel		GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
Personnel en Heure Supplémentaire						
De jour / à l'heure		13,37 Euros	13,37 Euros	13,37 Euros	13,37 Euros	0 %
Dimanche et Férié / à l'heure		22,30 Euros	22,30 Euros	22,30 Euros	22,30 Euros	0 %
De nuit (de 22h à 7h00) / à l'heure		26,76 Euros	26,76 Euros	26,76 Euros	26,76 Euros	0 %

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

TARIFS LOCATIONS - SECONDAIRES / LYCEES COLLEGES / UNIVERSITES					
INTITULE DU TARIF	Tarifs année scolaire 2015-2016	Tarifs année scolaire 2016-2017	Tarifs applicables à compter du 01/09/17	Tarifs applicables à compter du 01/09/2022	% augmentation
Secondaire / Staps / Ens. Sup / heure					
Location 1/2 piste (secondaires) / à l'heure	56,25 Euros	56,25 Euros	56,25 Euros	56,25 Euros	0,00%
Location salle de danse / à l'heure	12,90 Euros	12,90 Euros	12,90 Euros	12,90 Euros	0,00%
Location salle de musculation / à l'heure	12,90 Euros	12,90 Euros	12,90 Euros	12,90 Euros	0,00%
Primaires Extérieurs					
Entrée	1,50 Euros	1,50 Euros	1,50 Euros	1,50 Euros	0,00%
Location patins	1,80 Euros	1,80 Euros	1,80 Euros	1,80 Euros	0,00%
Location salle de danse / heure	12,90 Euros	12,90 Euros	12,90 Euros	12,90 Euros	0,00%
Location salle de musculation/ heure	12,90 Euros	12,90 Euros	12,90 Euros	12,90 Euros	0,00%
Primaires GAP					
Entrée	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
Location de patins / la séance	1,20 Euros	1,20 Euros	1,20 Euros	1,20 Euros	0,00%

TARIFS ACTIVITES ADULTES ALP ARENA					
INTITULE DU TARIF	Tarifs année scolaire 2015-2016	Tarifs année scolaire 2016-2017	Tarifs applicables à compter du 01/09/17	Tarifs applicables à compter du 01/09/2022	% augmentation
Activité Adultes Stade de Glace (1h séance)	5,30 Euros	5,30 Euros	5,30 Euros	5,30 Euros	0,00%

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

STADES - GYMNASES - PISTE D'ATHLETISME

TARIFS LOCATIONS - PUBLIC / ENTREPRISE / ASSOCIATION / AUTRES GOUPEMENTS *					
INTITULE DU TARIF	Tarifs applicables en 2014	Tarifs applicables en 2017	Tarifs applicables à compter du 01/01/2018	Tarifs applicables à compter du 01/09/2022	% augmentation
INSTALLATIONS SPORTIVES EXTERIEURES					
PISTE ATHLETISME / à l'heure	16,60 Euros	16,60 Euros	16,60 Euros	16,60 Euros	0,00%
1/2 TERRAIN Stabilisé ou synthétique / à l'heure pour Associations sportives non affiliées à l'ONS, Comités, Ligue et institutions locales	13,05 Euros	13,05 Euros	13,05 Euros	13,05 Euros	0,00%
1/2 TERRAIN Stabilisé ou synthétique / à l'heure pour Entreprises ou structures commerciales	15,70 Euros	15,70 Euros	15,70 Euros	15,70 Euros	0,00%
TERRAINS Honneur / à l'heure pour Associations sportives non affiliées à l'ONS, Comités, Ligue et institutions locales	34,25 Euros	34,25 Euros	34,25 Euros	34,25 Euros	0,00%
TERRAINS Honneur / à l'heure pour Entreprises ou structures commerciales	41,30 Euros	41,30 Euros	41,30 Euros	41,30 Euros	0,00%
TERRAINS Honneur / à l'heure pour manifestations payantes	190,30 Euros	190,30 Euros	190,30 Euros	190,30 Euros	0,00%
INSTALLATIONS SPORTIVES COUVERTES					
SALLES DE MOINS DE 400m ² (Salle Verne Lafaille, Petits gymnases scolaires) / à l'heure pour Associations sportives non affiliées à l'ONS, Comités, Ligue et institutions locales (manifestations sportives)	9,50 Euros	9,50 Euros	9,50 Euros	9,50 Euros	0,00%
SALLES DE MOINS DE 400m ² (Salle Verne Lafaille, Petits gymnases scolaires) / à l'heure pour Entreprises ou structures commerciales (manifestations sportives)	11,45 Euros	11,45 Euros	11,45 Euros	11,45 Euros	0,00%
SALLES DE PLUS DE 400m ² (Grandes salles de sport collectif des gymnases) / à l'heure pour Associations sportives non affiliées à l'ONS, Comités, Ligue et institutions locales (manifestations sportives)	17,80 Euros	17,80 Euros	17,80 Euros	17,80 Euros	0,00%
SALLES DE PLUS DE 400m ² (Grandes salles de sport collectif des gymnases) / à l'heure pour Entreprises ou structures commerciales (manifestations sportives)	21,30 Euros	21,30 Euros	21,30 Euros	21,30 Euros	0,00%
SALLE DE GYMNASTIQUE du COSEC / à l'heure pour Associations sportives non affiliées à l'ONS, Comités, Ligue et institutions locales	21,30 Euros	21,30 Euros	21,30 Euros	21,30 Euros	0,00%
SALLE DE GYMNASTIQUE du COSEC / à l'heure pour Entreprises ou structures commerciales	25,90 Euros	25,90 Euros	25,90 Euros	25,90 Euros	0,00%
Les tarifs de location des installations sportives est majoré de 50% pour les dimanche et les jours fériés					
PERSONNEL EN HEURES SUPPLEMENTAIRES					
De jour / à l'heure			13,37 Euros	13,37 Euros	0,00%
Dimanche et Ferie / à l'heure			22,30 Euros	22,30 Euros	0,00%
De nuit (de 22h à 7h00) / à l'heure			26,76 Euros	26,76 Euros	0,00%
TARIFS LOCATIONS SECONDAIRES / LYCEES COLLEGES / UNIVERSITES *					
INTITULE DU TARIF	Tarifs applicables en 2014/2017	Tarifs applicables du 01/09/17 au 30/06/19	Tarifs applicables à compter du 01/07/19	Tarifs applicables à compter du 01/09/2022	% augmentation
INSTALLATIONS SPORTIVES EXTERIEURES ET COUVERTES					
PISTE ATHLETISME (demi piste)	4,00 Euros	4,00 Euros	7,00 Euros	7,00 Euros	0,00%
STADES sans Honneur	12,90 Euros	12,90 Euros	13,99 Euros	13,99 Euros	0,00%
BOLLORONNE DE LA BLACHE	12,90 Euros	12,90 Euros	12,90 Euros	12,90 Euros	0,00%
GYMNASES	12,90 Euros	12,90 Euros	13,99 Euros	13,99 Euros	0,00%
Les tarifs de location des installations sportives (STADES - GYMNASES - PISTE D'ATHLETISME) est majoré de 50% pour les dimanche et les jours fériés					
* Les locations des installations sportives sont mises à la disposition des utilisateurs à titre payant au prorata du temps passé et par tranche de 15 minutes, sur la base des tarifs horaires indiqués ci-dessus. Tout quart d'heure entamé est compté comme un quart d'heure entier.					

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

STADE NAUTIQUE - ESPACE DETENTE - PISCINE REPUBLIQUE

TARIFS ENTREES - PUBLIC / ASSOCIATION / ENTREPRISE / AUTRES GROUPEMENTS

STADE NAUTIQUE						
Intitulé du tarif	Tarifs appliqués en 2016	Tarifs appliqués en 2017	Tarifs appliqués à compter du 01/01/2018	Tarifs applicables à compter du 01/09/2022	%	Augmentation
CARTE ACCES						
Carte d'accès (pour abonnements, cartes 10 et 20 entrées, cartes activités, ...) à recharger au tarif lorsque l'utilisateur ne dispose pas déjà d'une carte d'accès Carte rechargeable / non remboursable				2,50 Euros		
Remplacement Carte d'accès piscine - en cas de perte ou de vol			2,00 Euros	3,00 Euros		50,00%
TARIFS ANNUELS						
FORFAIT FAMILIAL ANNUEL PISCINE - à partir de 3 personnes (sur présentation Livret Familial)	234,85 Euros	234,85 Euros	234,85 Euros	234,85 Euros		0,00%
Centre de Loisirs CLAIRIERE et Centre maternel La clé des Champs	1,00 Euros	1,00 Euros	1,20 Euros	1,00 Euros		0,00%
REDEVANCE LECONS PARTICULIÈRES MNS / Heure	2,10 Euros	2,10 Euros	2,50 Euros	2,10 Euros		0,00%
Abonnement annuel (date à date) - plus de 18 ans	140,15 Euros	140,15 Euros	140,15 Euros	140,15 Euros		0,00%
Abonnement annuel (date à date) - moins de 18 ans et étudiants**	90,40 Euros	90,40 Euros	90,40 Euros	90,40 Euros		0,00%
TARIFS ENTREES HIVER - Bassins intérieurs						
Entrée Individuelle Hiver - plus de 18 ans	3,90 Euros	3,90 Euros	3,90 Euros	3,90 Euros		0,00%
Entrée Individuelle Hiver - moins de 18 ans et étudiants**	2,30 Euros	2,30 Euros	2,30 Euros	2,30 Euros		0,00%
Carte 10 entrées Hiver - plus de 18 ans	33,60 Euros	33,60 Euros	33,60 Euros	33,60 Euros		0,00%
Carte 10 entrées Hiver - moins de 18 ans et étudiants**	19,65 Euros	19,65 Euros	19,65 Euros	19,65 Euros		0,00%
Carte 10 entrées Hiver - Comité d'entreprise (minimum 10 entrées)	30,85 Euros	30,85 Euros	30,85 Euros	30,85 Euros		0,00%
Carte 20 entrées individuelles Hiver (résidents gapeçais** de plus de 18 ans)	58,65 Euros	58,65 Euros	58,65 Euros	58,65 Euros		0,00%
Carte 20 entrées individuelles Hiver (résidents gapeçais** de moins de 18 ans et étudiants**)	34,25 Euros	34,25 Euros	34,25 Euros	34,25 Euros		0,00%
TARIFS ENTREES ETE - Bassins extérieurs						
Entrée Individuelle Été - plus de 18 ans	4,40 Euros	4,40 Euros	4,40 Euros	4,40 Euros		0,00%
Entrée Individuelle Été - moins de 18 ans et étudiants**	2,65 Euros	2,65 Euros	2,65 Euros	2,65 Euros		0,00%
Entrée Individuelle Été - plus de 18 ans - après 17 Heure	2,75 Euros	2,75 Euros	2,75 Euros	2,75 Euros		0,00%
Entrée Individuelle Été - moins de 18 ans et étudiants** - après 17 Heure	2,25 Euros	2,25 Euros	2,25 Euros	2,25 Euros		0,00%
Carte 10 entrées individuelles Été - plus de 18 ans	38,05 Euros	38,05 Euros	38,05 Euros	38,05 Euros		0,00%
Carte 10 entrées individuelles Été - moins de 18 ans et étudiants**	20,35 Euros	20,35 Euros	20,35 Euros	20,35 Euros		0,00%
Carte 10 entrées individuelles Été - Comité d'entreprise (minimum 10 entrées)	34,70 Euros	34,70 Euros	34,70 Euros	34,70 Euros		0,00%
Carte 20 entrées individuelles Été (Résidents gapeçais**, plus de 18 ans)	69,70 Euros	69,70 Euros	69,70 Euros	69,70 Euros		0,00%
Carte 20 entrées individuelles Été (Résidents gapeçais**, moins de 18 et étudiants**)	34,70 Euros	34,70 Euros	34,70 Euros	34,70 Euros		0,00%
Abonnement Été - plus de 18 ans	93,85 Euros	93,85 Euros	93,85 Euros	93,85 Euros		0,00%
Abonnement Été - moins de 18 ans	58,35 Euros	58,35 Euros	58,35 Euros	58,35 Euros		0,00%
Entrée Individuelle - Tarif de groupe à partir de 10 entrées Été (moins de 18 ans et étudiants** + Gratuité pour 1 accompagnant)	2,15 Euros	2,15 Euros	2,15 Euros	2,15 Euros		0,00%
GRATUITÉ						
Personne handicapée (gratuité pour un accompagnant)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT		
Enfants de 0 à 4 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT		
Personnes de plus de 60 ans (uniquement pour les résidents gapeçais**)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT		
ESPACE DETENTE DU STADE NAUTIQUE						
Intitulé du tarif	Tarifs appliqués en 2016	Tarifs appliqués en 2017	Tarifs 2018	Tarifs applicables à compter du 01/09/2022	%	Augmentation
Entrée Adultes - 1 Heure			6,00 Euros	8,00 Euros		0,00%
Entrée Étudiants** - 1 Heure			6,00 Euros	6,00 Euros		0,00%
PISCINE DE LA REPUBLIQUE						
Intitulé du tarif	Tarifs appliqués en 2016	Tarifs appliqués en 2017	Tarifs appliqués à compter du 01/01/2018	Tarifs applicables à compter du 01/09/2022	%	Augmentation
Entrée Individuelle	2,55 Euros	2,55 Euros	2,55 Euros	2,55 Euros		0,00%
Carte 10 entrées	21,30 Euros	21,30 Euros	21,30 Euros	21,30 Euros		0,00%
Redevance leçons particulières MNS / à l'heure	2,10 Euros	2,10 Euros	2,10 Euros	2,10 Euros		0,00%
GRATUITÉ						
Personne handicapée (gratuité pour un accompagnant)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT		
Enfants de 0 à 4 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT		
Personnes de plus de 60 ans (uniquement pour les résidents gapeçais**)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT		

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télécours citoyens accessible à partir du site www.telercours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

TARIFS LOCATIONS - PUBLIC / ASSOCIATIONS / ENTREPRISES / AUTRES GROUPEMENTS						
Intitulé du tarif	Tarifs appliqués en 2016	Tarifs appliqués en 2017	Tarifs applicables à compter du 01/09/2018	Tarifs applicables à compter du 01/09/2022	% Augmentation	
LOCATION PISCINES - Lignes d'eau / bassins / à l'heure *						
STADE NAUTIQUE - Location Ligne d'eau - Bassin Intérieur Hiver / heure	19,15 Euros	19,15 Euros	19,15 Euros	19,15 Euros	0,00%	
STADE NAUTIQUE - Location Ligne d'eau - Bassin extérieur été / heure	22,55 Euros	22,55 Euros	22,55 Euros	22,55 Euros	0,00%	
STADE NAUTIQUE - Location petit bassin Intérieur / heure	38,35 Euros	38,35 Euros	38,35 Euros	38,35 Euros	0,00%	
PISCINE DE LA REPUBLIQUE - Location bassin / heure	44,15 Euros	44,15 Euros	44,15 Euros	44,15 Euros	0,00%	
PISCINE DE LA REPUBLIQUE - Location 1/2 bassin / heure			22,50 Euros	22,50 Euros	0,00%	
MISE A DISPOSITION PERSONNEL QUALIFIE - Maître Nageur Sauveteur (du lundi au vendredi de 8 h à 22 h 00)						
Heure MNS en surveillance			22,00 Euros	22,00 Euros	0,00%	
Heure MNS en enseignement			33,00 Euros	33,00 Euros	0,00%	

TARIFS LOCATIONS - SECONDAIRES / LYCEES COLLEGES / UNIVERSITES						
INTITULE DU TARIF	Tarifs appliqués du 01/09/16 au 31/08/17	Tarifs appliqués du 01/09/17 au 30/08/19	Tarifs applicables à compter du 01/09/19	Tarifs applicables à compter du 01/09/2022	% Augmentation	
Secondaires / Staps / Enseignement Supérieur / Ecoles extérieures (sans enseignement) / heure *						
STADE NAUTIQUE / ligne	19,44 Euros	19,44 Euros	19,44 Euros	19,44 Euros	0,00%	
STADE NAUTIQUE - location petit bassin intérieur / heure		22,10 Euros	22,10 Euros	22,10 Euros	0,00%	
PISCINE DE LA REPUBLIQUE - bassin / heure	21,70 Euros	21,70 Euros	21,70 Euros	21,70 Euros	0,00%	
Scolaires extérieurs (avec enseignement) / heure *						
STADE NAUTIQUE - location 1/2 bassin (3 lignes) / heure	55,05 Euros	55,05 Euros	55,05 Euros	55,05 Euros	0,00%	
STADE NAUTIQUE - location petit bassin Intérieur / heure		55,05 Euros	55,05 Euros	55,05 Euros	0,00%	
PISCINE DE LA REPUBLIQUE - bassin / heure	55,05 Euros	55,05 Euros	55,05 Euros	55,05 Euros	0,00%	

* Les locations des installations sportives sont mises à la disposition des utilisateurs à titre payant au prorata du temps passé et par tranche de 15 minutes, sur la base des tarifs horaires indiqués ci-dessus. Tout quart d'heure entamé est compté comme un quart d'heure entier.

** Résidents Gapençais : sur justificatif de domicile
Etudiants : sur présentation de la carte étudiant

TARIFS - ACTIVITES ADULTES PISCINES						
INTITULE DU TARIF	Tarifs année scolaire 2015-2016	Tarifs année scolaire 2016-2017	Tarifs applicables à compter du 01/09/17	Tarifs applicables à compter du 01/09/2022	% Augmentation	
Entrées Adulte / Animation Piscines (aquabike, aquagym...)						
Activité Adultes Piscines (1h séance)	5,30 Euros	5,30 Euros	5,30 Euros	5,30 Euros	0,00%	
Activité Adultes carte de 10 entrées	42,40 Euros	42,40 Euros	42,40 Euros	42,40 Euros	0,00%	

ACTIVITE GUICHET UNIQUE

TARIFS ACTIVITE - INSCRIPTION GUICHET UNIQUE						
INTITULE DU TARIF	Tarifs année scolaire 2015-2016	Tarifs année scolaire 2016-2017	Tarifs applicables à compter du 01/09/17	Tarifs applicables à compter du 01/09/2022	% Augmentation	
Activité 1/2 journée - Résident Gapençais **	5,00 Euros	entre 4,15 € et 5,50 €	5,00 Euros	5,00 Euros	0,00%	
Activité journée - Résident Gapençais **	8,00 Euros	entre 6,30 € et 11,00 €	10,00 Euros	10,00 Euros	0,00%	
Activité 1/2 journée (Résidents Hors Gap)	5,00 Euros	8,00 Euros	10,00 Euros	10,00 Euros	0,00%	
Activité journée (Résidents Hors Gap)	8,00 Euros	16,00 Euros	15,00 Euros	15,00 Euros	0,18%	

12/07/2022 : Conservatoire à Rayonnement Départemental : Mise en place d'une tarification sociale

DROITS D'INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE
TARIFS à partir du 01 septembre 2022

TARIFS GAPENÇAIS			
Elèves mineurs et étudiants			
description de l'activité	tarif mini	tarif maxi	formule
Droits de scolarité pratiques collectives dirigées seules (orchestres, chœurs du conservatoire, ensemble de guitare)	25 €	75 €	tarif mini + (QF x 0,025)
Droits de scolarité culture musicale seule			
Droits de scolarité éveil musical ou éveil chorégraphique	35 €	110 €	tarif mini + (QF x 0,025)
Droits de scolarité pratiques collectives non dirigées (musique de chambre, ateliers grupetto, ateliers jazz, weekends Passionnément baroque)	70 €	150 €	tarif mini + (QF x 0,04)
Droit de scolarité pratiques collectives + culture musicale	110 €	190 €	tarif mini + (QF x 0,04)
Droits de scolarité pratiques collectives + soutien instrumental (15 minutes hebdo)			
Droits de scolarité discipline supplémentaire (2ème dominante)	60 €	140 €	tarif mini + (QF x 0,04)
Droits de scolarité : pratiques collectives + culture musicale + instrument/chant lyrique/chant choral Droits de scolarité : atelier chorégraphique + FM danseur + danse classique et contemporaine	140 €	410 €	tarif mini + (QF x 0,04) si QF < 600
			tarif mini + (QF x 0,05) si 600 < QF < 800
			tarif mini + (QF x 0,06) si 800 < QF < 1 000
			tarif mini + (QF x 0,075) si 1 000 < QF < 1 200
			tarif mini + (QF x 0,09) si 1 200 < QF < 1 500
			tarif mini + (QF x 0,095) si 1 500 < QF < 1 800
			tarif mini + (QF x 0,1) si 1 800 < QF

TARIFS GAPENÇAIS			
Elèves Adultes			
description de l'activité	tarif mini	tarif maxi	formule
Droits de scolarité pratiques collectives dirigées seules (orchestres, chœurs du conservatoire, ensemble de guitares)	25 €	75 €	tarif mini + (QF x 0,025)
Droits de scolarité culture musicale seule			
Droits de scolarité pratiques collectives non dirigées (musique de chambre, ateliers gruppetto, ateliers jazz, weekends Passionnément baroque)	70 €	150 €	tarif mini + (QF x 0,04)
Droit de scolarité pratiques collectives + culture musicale	130 €	220 €	tarif mini + (QF x 0,04)
Droits de scolarité pratiques collectives + soutien instrumental (15 minutes hebdo)			
Droits de scolarité discipline supplémentaire (2ème dominante)	90 €	200 €	tarif mini + (QF x 0,04)
Droits de scolarité : pratiques collectives + culture musicale + instrument/chant lyrique/chant choral	210 €	500 €	tarif mini + (QF x 0,04) si QF < 600
			tarif mini + (QF x 0,05) si 600 < QF < 800
			tarif mini + (QF x 0,06) si 800 < QF < 1 000
			tarif mini + (QF x 0,075) si 1 000 < QF < 1 200
			tarif mini + (QF x 0,09) si 1 200 < QF < 1 500
			tarif mini + (QF x 0,095) si 1 500 < QF < 1 800
			tarif mini + (QF x 0,1) si 1 800 < QF

TARIFS HORS GAP	
Elèves mineurs et étudiants	
description de l'activité	Tarif
Droits de scolarité pratiques collectives dirigées seules (orchestres, chœurs du conservatoire, ensemble de guitare)	75 €
Droits de scolarité culture musicale seule	
Droits de scolarité éveil musical ou éveil chorégraphique	110 €
Droits de scolarité pratiques collectives non dirigées (musique de chambre, ateliers grupetto, ateliers jazz, weekends Passionnément baroque)	150 €
Droit de scolarité pratiques collectives + culture musicale	240 €
Droits de scolarité pratiques collectives + soutien instrumental (15 minutes hebdo)	
Droits de scolarité discipline supplémentaire (2ème dominante)	210 €
Droits de scolarité : pratiques collectives + culture musicale + instrument/chant lyrique/chant choral	420 €
Droits de scolarité : atelier chorégraphique + FM danseur + danse classique et contemporaine	
Elèves Adultes	
Droits de scolarité pratiques collectives dirigées seules (orchestres, chœurs du conservatoire, ensemble de guitares)	75 €
Droits de scolarité culture musicale seule	
Droits de scolarité pratiques collectives non dirigées (musique de chambre, ateliers grupetto, ateliers jazz, weekends Passionnément baroque)	150 €
Droit de scolarité pratiques collectives + culture musicale	300 €
Droits de scolarité pratiques collectives + soutien instrumental (15 minutes hebdo)	
Droits de scolarité discipline supplémentaire (2ème dominante)	252 €
Droits de scolarité : pratiques collectives + culture musicale + instrument/chant lyrique/chant choral	550 €

TARIFS LOCATION INSTRUMENTS AU CONSERVATOIRE
ANNEXE 3

TARIFS GAP	
Elèves mineurs et étudiants	
Description de l'activité	Tarifs
Gap - location instrument enfant et adulte 1 ^o et 2 ^e année	150 €
Gap - location instrument enfants et adultes à partir de la 3 ^e année	200 €
Gap - location instrument enfant et adulte 1 ^{ère} année après le 1 ^{er} janvier	100 €

TARIFS HORS GAP	
Elèves mineurs et adultes	
Description de l'activité	Tarifs
Ext. - location instrument enfants et adultes 1 ^o et 2 ^e année	191 €
Ext. - location instrument enfants et adultes à partir de la 3 ^e année	240 €
Ext. - location instrument enfants et adultes 1 ^{ère} année après le 1 ^{er} janvier	135 €

28/06/2022 : Création des tarifs applicables aux annonceurs pour l'affichage de leur communication sur les abribus et planimètres publicitaires gérés par la Régie d'Information Urbaine de la Ville de GAP

Réseau 46 faces (semaine)	Affiche simple	Affiche lumineuse	Planimètres fixe	Planimètres déroulant
	Durée 7 jours. Tarif par semaine			
	3266 € HT (soit 71 € HT par face et par semaine)			
Réseau 55 faces (semaine)	Affiche simple	Affiche lumineuse	Planimètres 1 face	Planimètres déroulant
	Durée 7 jours. Tarif par semaine			
	3685 € HT (soit 67 € HT par face et par semaine)			
Réseau 64 faces (semaine)	Affiche simple	Affiche lumineuse	Planimètres 1 face	Planimètres déroulant
	Durée 7 jours. Tarif par semaine			
	4160 € HT (soit 65 € HT par face et par semaine)			
Réseau longue durée (annuel)	Durée 1 an. Tarif par face et par an			
	3600 € HT			

16/09/2022 Information complémentaire sur les tarifs de location des installations sportives de la ville de Gap : les locations des installations sportives sont mises à la disposition des utilisateurs (secondaires, Staps, Suaps, enseignement supérieur, écoles extérieures, associations et autres ...) à titre payant au prorata du temps passé et par tranche de 15 minutes, sur la base des tarifs horaires des décisions notées ci dessus.

De plus, tout quart d'heure entamé est compté comme un quart d'heure entier.

Cette précision s'applique aux décisions ci-dessous :

- Décision D2017_08_247 du 29/08/2017
- Décision D2017_12_394 du 22/12/2017
- Décision D2019_06_242 du 19/06/2019
- Décision D2021_07_295 du 15/07/2021

POPULATION :

Délivrances et reprises de concession funéraires :

<i>Vente et Renouvellement de Concessions</i>			
Vente Date	Concessionnaires	Durée	Prix
07/06/2022 2	Renouvellement Famille SETTEMBRE	30 ans	1 200,00 €
10/06/2022 2	Renouvellement Famille BLANC	30 ans	2 291,60 €
15/06/2022 2	Famille ESCALLIER	30 ans	1 152,00 €
17/06/2022 2	Famille CAPUS	30 ans	1 200,00 €
23/06/2022	Renouvellement	30 ans	1 200,00 €

2	Famille PÉRU		
28/06/2022	Famille CASCALDO	30 ans	1 200,00 €
28/06/2022	Famille GRIFFAULT	30 ans	1 200,00 €
05/07/2022	Renouvellement Famille BLANC	15 ans	151,60 €
06/07/2022	Famille ETIENNE	50 ans	2 500,00 €
06/07/2022	Renouvellement Congrégation du Saint-Coeur	30 ans	1 145,80 €
02/08/2022	Renouvellement Famille GHEBBANO	30 ans	2 400,00 €
02/08/2022	Renouvellement Famille FELIX- RISPAUD	30 ans	1 200,00 €
05/08/2022	Famille DA SILVA	50 ans	2 500,00 €
10/08/2022	Famille LEREBOURG	30 ans	1 200,00 €
10/08/2022	M LEMESLE Pascal	30 ans	1 200,00 €
12/08/2022	Renouvellement Famille VINCENT	50 ans	5 000,00 €
18/08/2022	Famille BRUZZESE	30 ans	1 200,00 €
18/08/2022	Renouvellement Famille ALLEMAND	30 ans	1 920,00 €
18/08/2022	Famille LESECQ	30 ans	1 200,00 €
18/08/2022	Renouvellement Famille PANOSSIAN	30 ans	1 145,80 €
25/08/2022	Famille BARBAN - FOUQUEREAU	30 ans	2 304,00 €
30/08/2022	Famille FABBIAN- BRESOLIN	50 ans	4 800,00 €
30/08/2022	Renouvellement Famille FAURE	30 ans	2 400,00 €

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

30/08/2022	Renouvellement Famille RAMBAUD	50 ans	5 000,00 €
06/09/2022	Famille NOBLET-ROY	30 ans	1 200,00 €
06/09/2022	Renouvellement Famille DE SOUZA	30 ans	1 200,00 €
15/09/2022	Renouvellement Famille ESPITALIER	30 ans	2 400,00 €
15/09/2022	Famille HUGUET	30 ans	2 400,00 €
16/09/2022	Famille BLANC	30 ans	1 200,00 €

Vente et Renouvellement de cases de columbarium			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
22/06/2022	Famille INGRASSIA	15 ans	510,00 €
30/06/2022	Famille TRISTANI-PERI	15 ans	510,00 €
05/08/2022	Famille BROSSE	15 ans	510,00 €
05/08/2022	Famille TRIBAL	15 ans	510,00 €
25/08/2022	Famille LECONTE-PIOT	15 ans	510,00 €
02/09/2022	Famille LE TEXIER	15 ans	510,00 €
09/09/2022	Famille GHIRIDLIAN	15 ans	510,00 €
13/09/2022	Famille VERNET-RIVIERE	15 ans	510,00 €

URBANISME - FONCIER :

Conclusion ou révision de contrats de louage (inf. à 12 ans) :

30/06/2022 : Mise à disposition de terrains à la SARL JOUSS - Echange de parcelle de la convention adoptée le 21/07/2021 : la parcelle AY 94 sera mise à disposition de la SARL JOUSS au lieu de la parcelle AY 123 pour le Parcours Acrobatique en Hauteur

29/06/2022 : Mise à disposition d'un local rue Colonel Roux : Prise à bail par la commune de Gap d'un local (35 m2), 20 rue Colonel Roux, du 01/07/2022 au 31/08/2022, pour un loyer mensuel de 450€ pour le programme "Atelier d'artiste éphémère" édition 2022.

29/06/2022 : Mise à disposition d'un local rue Jean Eymar : Prise à bail par la commune de Gap d'un local (25m2), 18 rue Jean Eymar, pour un loyer mensuel de 390 €, du du 01/07/2022 au 31/08/2022, pour un loyer de 450€ pour le programme "Atelier d'artiste éphémère" édition 2022.

28/06/2022 : Convention d'occupation du domaine public : Occupation du garage N° 15 à la Copropriété les Genêts par M. DOUALLY, du 15/07/2022 au 14/07/2023, loyer mensuel de 60 €

MARCHES PUBLICS :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour la location d'un écran géant pour les projections cinéma en plein d'air du Festival Eclat(s) d'été.	Société AXENE (05000 GAP)	Conclu pour un prix de 5 383,20 € HT, par soirée, soit un total HT de 10 766,40 €. Pour deux projections du festival Eclat(s) d'été respectivement les 15 juillet et 5 août 2022.	6 Septembre 2022
Marché sans publicité, ni mise en concurrence, pour le remplacement des parties de l'écran 4 faces au stade de glace Alp'Aréna.	Société MEGA HERTZ (05000 Gap)	Le montant du marché global et forfaitaire est de : 7 461 € HT. Le marché est conclu pour une durée de 90 jours à compter du 1er septembre 2022.	31 Août 2022
Accord-cadre à bons de commande pour les Travaux d'eau et d'assainissement, Lot n° 1 : Travaux d'eau et d'assainissement en zones urbaines.	SARL ANDRÉ TP (05000 LA ROCHETTE)	Seuil minimum par période de 12 mois : 40 000 € HT Part Ville de Gap : 20 000 € HT Part Agglomération : 20 000 € HT CCAS : pas de besoin Seuil maximum par période de 12 mois : 650 000 € HT. Part Ville : 250 000 € HT Part Agglomération : 400 000 € HT CCAS : pas de besoin L'accord-cadre commence à la date de sa notification pour une durée fixée à 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée totale de l'accord cadre est	26 Août 2022

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
		fixée à 48 mois.	
Accord-cadre à bons de commande pour les Travaux d'eau et d'assainissement, Lot n° 2 : Travaux d'eau et d'assainissement en zones rurales.	SARL ABRACHY (05130 TALLARD)	Seuil minimum par période de 12 mois : 40 000 € HT Part Ville de Gap : 20 000 € HT Part Agglomération : 20 000 € HT CCAS : pas de besoin Seuil maximum par période de 12 mois : 650 000 € HT. Part Ville : 250 000 € HT Part Agglomération : 400 000 € HT. CCAS : pas de besoin L'accord-cadre commence à la date de sa notification pour une durée fixée à 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée totale de l'accord cadre est fixée à 48 mois.	26 Août 2022
Marché sans publicité, ni mise en concurrence, pour la maintenance du logiciel ORACLE, dédié à la gestion de bases de données de l'Etat Civil de la Ville de GAP.	Société ARPÈGE (44236 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE)	Le montant annuel est fixé à 933,23 € HT, révisable annuellement. Le présent marché prend effet à compter du 01/01/2023. La durée du marché est de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction, pour une durée ne pouvant excéder 60 mois.	10 Août 2022
Accord-cadre à bons de commande pour La réalisation de travaux d'entretien de grosses réparations et de travaux neufs.	Société ROUTIERE DU MIDI (05000 GAP)	Montant minimum 250 000 € HT, montant maximum 1 200 000 € HT. Pour la Ville de Gap pour un minimum de 200 000 € et un maximum de 1 000 000 € Pour la Communauté d'Agglomération pour un minimum de 50 000 € et un maximum de 200 000 € CCAS 0€ L'accord cadre commence à la date de sa notification pour	9 Août 2022

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
		une durée fixée à 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée totale de l'accord cadre est fixée à 48 mois.	
Marché pour l'achat d'une borne d'accès rue de l'Imprimerie donnant sur la rue Jean Eymar à GAP	Société CAME FRANCE 95240 CORNEILLES EN PARISIS	Le marché est conclu pour un montant de 8 872,25 € HT soit 10 646,70 € TTC. Pour un délai de 3 mois à réception de la commande.	3 Août 2022
Accord-cadre alloti à bons de commande à procédure adaptée pour la mission de curage de réseaux et d'ouvrages d'eaux usées et pluviales.	Entreprise ORTEC ENVIRONNEMENT (13290 AIX EN PROVENCE)	Lot 1 : Opérations préventives de curage (réseaux EU et EP) Collectivité : Ville de Gap sans minimum et pour un maximum de 2 000€ HT. Communauté d'agglomération sans minimum et pour un maximum de 18 000 € HT. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Le présent accord-cadre est conclu pour le groupement de commandes, à compter de sa notification pour une durée fixée à 12 mois, renouvelable 1 fois par reconduction tacite, pour une période de 12 mois. La durée totale de l'accord-cadre est fixée à 24 mois.	25 Juillet 2022
Accord-cadre alloti à bons de commande à procédure adaptée pour la mission de curage de réseaux et d'ouvrages d'eaux usées et pluviales.	Entreprise AESP PAUCHON & FILS (05000 GAP)	Lot 2 : Opérations curatives d'urgence sur l'ensemble des réseaux et ouvrages. Collectivité : Ville de Gap sans minimum et pour un maximum de 2 000€ HT. Communauté d'agglomération sans minimum et pour un maximum de 8 000 € HT. Lot 3 : Opérations préventives sur ouvrages EU et EP (hors réseaux) Collectivité : Ville de Gap sans minimum et pour un	25 Juillet 2022

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
		maximum de 2 000€ HT. Communauté d'agglomération sans minimum et pour un maximum de 12 000 € HT. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Le présent accord-cadre est conclu pour le groupement de commandes, à compter de sa notification pour une durée fixée à 12 mois, renouvelable 1 fois par reconduction tacite, pour une période de 12 mois. La durée totale de l'accord-cadre est fixée à 24 mois.	
Marché à procédure adaptée pour la mise en place de la solution d'alerte SMS "alerte citoyen"	Société OLTYS (60000 BEAUVAIS)	Le montant annuel de maintenance est fixé à 1 490,00 € HT, auquel s'ajoute l'achat de packs de 10.000 SMS à 600,00 € HT Le présent marché est conclu à compter de sa notification pour une durée initiale de 1 an (12 mois), reconductible 3 fois, soit une durée maximale de 4 ans (48 mois).	25 Juillet 2022
Marché à procédure adaptée pour le remplacement du sol de la cour en gazon synthétique de l'Ecole de Puymaure.	EURL ASTIER - MAGICS (26380 PEYRINS)	Le présent marché est conclu pour un montant de 15 944 € H.T. soit 19 132,80 € T.T.C. Le contrat est conclu pour une durée de 1 mois.	19 Juillet 2022
Marché sans publicité, ni mise en concurrence pour la maintenance et l'hébergement du site de la Ville	Société COM6 INTERACTIVE (31140 LAUNAGUET)	Le montant annuel est fixé à 1 450,00 € HT pour les 2 contrats, répartis comme suit : 450,00 € HT par an pour l'hébergement : 1 000,00 € HT par an pour la maintenance. Le présent marché prend effet à compter du 29/09/2022. La durée du marché est de 12	18 Juillet 2022

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
		mois, renouvelable par tacite reconduction, pour une durée ne pouvant dépasser 48 mois.	
Avenant n° 1 au marché n° 2021210039 - Clôtures d'espaces publics - lot n° 2 : ferronnerie - serrurerie	SARL CLOTURES DE PROVENCE (83440 TOURETTES)	Montant total H.T. des prestations supplémentaires 7 740 €. Montant initial du marché € H.T. (conformément au DQE validé par la Collectivité" le 15/12/2020) 290 857 €. Nouveau montant total du marché en € H.T. 298 597 €. La date de fin réelle des travaux est le 30 juin 2022.	15 Juillet 2022
Accord-cadre à Bons de commande mono attributaire pour les prestations de désherbage de la voirie communale pour les lots 1 à 4.	Association BRIGADES NATURE HAUTES-ALPES (05000 GAP)	Le présent marché est conclu pour un tarif de 673,00 € HT/ jour, selon les seuils suivants : Lot 1 secteur n° 1 : sans mini et pour un maxi de 13 000 € HT Lot 2 secteur n° 2 sans mini et pour un maxi de 13 000 € HT Lot 3 secteur n° 3 sans mini et pour un maxi de 13 000 € HT Lot 4 secteur n° 4 sans mini et pour un maxi de 13 000 € HT La durée du marché est fixée à 1 an renouvelable 3 fois par période de 12 mois sans excéder 48 mois au total, à partir de la notification.	12 Juillet 2022
Marché à procédure adaptée pour la restauration du parquet de scène et de la salle du Centre Municipal Culture et Loisirs de la Ville de Gap.	Société JPM ET FILS (05000 GAP)	Le présent marché est conclu selon une offre négociée afin de cadrer aux besoins du Centre Municipal Culture et Loisirs pour un montant de 6 978,00 € T.T.C. soit 5 815,00 € HT.	12 Juillet 2022
Marché sans publicité, ni mise en concurrence, pour l'acquisition et la maintenance des modules ASTRE RH Talents : "Gestion des postes de travail, des effectifs et des compétences", "Gestion de la formation	Société INETUM (93400 SAINT OUEN SUR SEINE)	Le montant forfaitaire pour l'acquisition est fixé à 29 647,15 € HT. La maintenance sera proratisée, sur une base annuelle de 4 207,50 € HT Le présent marché est conclu à compter de sa notification et jusqu'au 31/12/2022.	12 Juillet 2022

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
professionnelle”.			
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour l'achat de pièces pour des aspiratrices de marque Schmidt model Swingo selon devis N° 22070411 du 08/07/2022	Société EUROPE SERVICE (15 000 AURILLAC)	Le présent marché est conclu pour un montant de 6 006,94 € H.T (soit 7 208,33 € TTC) Le marché est conclu pour une durée de livraison de 8 jours.	12 Juillet 2022
Marché ordinaire pour les prestations relatives à l'organisation d'une brigade équestre pour l'été 2022.	LES ECURIES DE LA LUYE (05000 GAP)	Le marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de : 6 860,61€ H.T., et pour une durée de 1 mois, hors période de préparation.	11 Juillet 2022
Marché à procédure adaptée pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de confortement et modernisation du viaduc du Buzon.	Avec le Groupement dont le mandataire est la société IXO (69330 PUSIGNAN)	Le présent marché est conclu pour un forfait provisoire de 190 021,45 € HT avec un taux de rémunération de 8,26 %. La durée prévisionnelle d'exécution des prestations (études et travaux) est de 3 ans. L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.	11 Juillet 2022
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour l'achat d'un fourgon boxer benne 335 d'occasion.	Société AUTOMOBILE FRANCE ALPES (SAFA) (05000 GAP)	Le présent marché est conclu pour un montant de 23 411,86 € HT auquel s'ajoutent 405,76 € de frais d'immatriculation. Le marché est conclu pour une durée de 1 mois.	5 Juillet 2022
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour l'achat de mobiliers urbains d'occasion déjà en place.	CLEAR CHANNEL (92012 BOULOGNE BILLANCOURT)	Le présent marché est conclu pour un montant de 140 000 € HT pour 121 abribus et 32 planimètres. Le transfert de propriété est prévu le 30/06/2022.	29 juin 2022
Marché de Maîtrise d'œuvre relative à la construction de centrales photovoltaïques aux Services Techniques Municipaux et au QUATTRO	Société ORKANE ÉNERGIES DURABLES (31200 TOULOUSE)	Le présent marché est conclu pour un forfait provisoire de 40 024,40 € HT avec un taux de rémunération de 4,654 %. La durée prévisionnelle d'exécution des prestations (études et travaux) est de 55 semaines.	27 JUIN 2022
Accord-cadre à procédure adaptée pour la mission de	BUREAU D'ETUDES EYSSERIC	Après négociation, le présent marché est conclu pour un	27 Juin 2022

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
prestation intellectuelle "Étude de programmation pour le renouvellement de l'usine de potabilisation de la Ville de Gap.	ENVIRONNEMENT (13015 MARSEILLE)	montant total de 18 900,00 € HT, TVA 3 780,00 €, 22 680,00 € TTC. Il est conclu pour une durée de 6 mois à compter de la date de l'accusé de réception de sa notification.	
Marché à procédure adaptée pour le contrôle de conformité mécanique de mâts d'éclairage.	Société ROCH SERVICE (95807 CERGY PONTOISE).	Le présent marché est conclu pour un montant global de 9 483,60 € TTC. Sa durée sera de 5 mois à compter de la date fixée dans le bon de commande.	22 Juin 2022
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour l'achat d'un fourgon Peugeot Boxer PDC 435 d'occasion.	SOCIETE AUTOMOBILE FRANCE ALPES (SAFA) (05 000 GAP)	Le présent marché est conclu pour un montant de 21 303,53€ HT auquel s'ajoutent 435,76 € de frais d'immatriculation. Le marché est conclu pour une durée de 1 mois.	17 Juin 2022
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour un fourgon PEUGEOT BOXER 9 places.	Garage BELLE ET FILS (38840 Saint LATTIER)	Le présent marché est conclu pour un montant de 15 750 € HT pour le véhicule et 446 € TTC de frais d'immatriculation et de mise en route soit un total de 19 346 € TTC. Le marché est conclu pour une durée de 1 mois.	16 Juin 2022
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation de l'entretien des forêts communales.	Entreprise FORETSCOP LES BOUSCATIERS, (05230 CHORGES)	Le présent marché est conclu pour un prix de 4 702,50 € HT, TVA 880,50 €, 5 583 € TTC.	15 Juin 2022
Marché à procédure adaptée pour une mission de Contrôle Technique durant les travaux du Parking Desmichels.	Société SOCOTEC (05000 GAP)	Le présent marché est conclu pour un montant de 22 000 € H.T. soit 26 400€ T.T.C. Le contrat est conclu pour une durée de 24 mois.	8 Juin 2022
Accord-cadre multi-attributaires, pour le groupement de commandes	Avec les Sociétés : PICHON (42350 La TALAUDIÈRE) : classée n° 1	Les seuils annuels du Lot n° 1 par membre du groupement sont les suivants : Montant minimum pour la Ville de	9 Juin 2022

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
du Gapençais (GCG), à bons de commande pour les Fournitures scolaires et travaux manuels et fourniture de jeux et jouets éducatifs, lot n°1 «Fournitures scolaires et travaux manuels».	LACOSTE (84250 LE THOR) : classée n°2 DAVAGNIER (05000 Gap) : classée n°3	gap : 25 000 € et pour un maximum 44 000 € L'accord-cadre prend effet le 06/06/2022, pour une durée de 12 mois (ou de la date de notification si ultérieure au 06/06/2022.). Il est reconductible 1 fois. Sa durée maximale est de 24 mois.	
Accord-cadre multi-attributaires, pour le groupement de commandes du Gapençais (GCG), à bons de commande pour les Fournitures scolaires et travaux manuels et fourniture de jeux et jouets éducatifs, lot n°2 «Matériels de travaux manuels».	Avec les Sociétés : - DAVAGNIER (05000 GAP) : classée n°1 LACOSTE (84250 LE THOR) : classée n°2 PICHON (42350 LA TALAUDIÈRE) : classée n°3	Les seuils annuels du lot n°2, par membre du groupement, sont les suivants : Montant minimum pour la Ville de gap : 8 000 € et pour un maximum 15 500 € pour la Communauté d'agglomération : sans mini et pour un maximum 500 €. L'accord-cadre prend effet le 06/06/2022, pour une durée de 12 mois (ou de la date de notification si ultérieure au 06/06/2022). Il est reconductible 1 fois. Sa durée maximale est de 24 mois.	9 Juin 2022
Accord-cadre multi-attributaires, pour le groupement de commandes du Gapençais (GCG), à bons de commande pour les Fournitures scolaires et travaux manuels et fourniture de jeux et jouets éducatifs, lot n°3 «Jeux et jouets éducatifs».	Avec les Sociétés : - classée n°1 : DAVAGNIER (05000 GAP) classée n°2 : PICHON (42350 La TALAUDIÈRE) classée n°3 : LACOSTE (84250 LE THOR) classée n°4: C'E A MOI COMPAGNY (74000 Annecy)	Les seuils annuels du lot n°3, par membre du groupement, sont les suivants : Montant minimum pour la Ville de Gap : 13 000 € et pour un maximum de 25 500 € et pour la Communauté d'agglomération sans minimum et pour un maximum de 500 €, pour le CCAS pour un minimum de 1 000 € et avec un maximum de 4 000 €. L'accord-cadre prend effet le 06/06/2022, pour une durée	9 Juin 2022

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
		de 12 mois (ou de la date de notification si ultérieure au 06/06/2022). Il est reconductible 1 fois. Sa durée maximale est de 24 mois.	
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour les Travaux de réfection du bassin de la piscine de la République.	Société ETANDEX (13510 EGUILLES)	Le présent marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de 89 310 € HT. La durée globale du marché est de 2 mois.	2 Juin 2022
Accord-cadre à Bons de commande pour les Maintenance des installations de chauffage et de rafraîchissement des bâtiments pour le groupement de commande, Lot n° 1: Chaufferies, CTA et Groupe Froid.	SOCIETE EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES SERVICES MEDITERRANEE (13127 VITROLLES)	Le montant total des prestations pour 12 mois est défini(e) comme suit : Ville de Gap pour un minimum de 10 000 € et pour un maximum de 55 000 € annuel. CCAS pour un minimum de 750,00 € et pour un maximum de 12 500 €. EHPAD pour un minimum de 750 € et pour un maximum de 12 500 € Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance pour un minimum de 500 € et pour un maximum de 8 000 €. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois, à compter de la date de notification. Il est renouvelable 1 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée maximale de l'accord-cadre est de 24 mois.	1 Juin 2022
Accord-cadre à Bons de commande pour la Maintenance des installations de chauffage et de rafraîchissement des	SOCIÉTÉ ENGIE ÉNERGIE SERVICES - ENGIE SOLUTIONS (13320 BOUC-BEL-AIR)	Le montant total des prestations pour 12 mois est défini(e) comme suit : Ville de Gap pour un minimum	1er Juin 2022

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
bâtiments pour le groupement de commande, Lot n° 2 - Climatisation.		de 1 000 € et pour un maximum 5 000 €. CCAS pour un minimum de 450 € et pour un maximum de 3 500 € EHPAD pour un minimum de 450 € et pour un maximum de 3 500 € Communauté d'Agglomération Gap-Tallard Durance pour un minimum de 1 000 € et pour un maximum de 1 500 € L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois, à compter de la date de notification. Il est renouvelable 1 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée maximale de l'accord-cadre est de 24 mois.	
Marché adapté pour la mise en place d'un "pack initial" du "parcours cybersécurité".	Société COESSI (78360 MONTESSON)	Le montant forfaitaire est fixé à 29 360 € HT Le présent marché est conclu à compter de sa notification, pour une durée ferme de 6 mois	30 Mai 2022
Marché à procédure adaptée pour le Lot Désamiantage pour les travaux de l'école de Bellevue.	Société TTB DESAMANTAGE (05200 EMBRUN)	Le présent marché est conclu pour un montant de 16 355,92 € HT (tranche ferme). En cas d'affermissement de la tranche conditionnelle, son montant est fixé à 21 058,26 € HT. Le délai d'exécution de la tranche ferme est fixé à 40 jours.	19 Mai 2022
Marché pour la fourniture nécessaire à la création d'une clôture destinée au terrain de beach volley situé au stade nautique de Fontreyne.	Société CASAL SPORT (67120 MOLSHEIM)	Le montant du marché global et forfaitaire est arrêté à la somme de 9 333,25 € HT, soit 11 199.90 € TTC. Sa durée est fixée à 12 mois, à compter de	19 Mai 2022

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
		la réception de sa notification.	
Marché à procédure adaptée pour des travaux d'économie d'énergie avec la mise en place d'automates de régulation de chauffage dans 3 écoles de Gap - l'école de Porte-Colombe - l'école des Eyssagnières - l'école de Romette Maternelle.	SOCIETE SOGETHA (05000 GAP)	Le présent marché est conclu pour un montant de 14 698,41 € H.T. soit 17 638,09 € T.T.C. Le contrat est conclu pour une durée de 4 mois.	17 Mai 2022
Avenant de transfert n° 2 au marché n° 2019M00006 - AMO pour la gestion des énergies gaz et électricité.	Transféré de la société SERGIE à la société ERESE (Energie, réseaux, environnement) - filiale du groupe HABITAT ET TERRITOIRES CONSEIL (75008 PARIS 08)	Montant total 15 803,50 € HT. Pour une durée de 60 mois à compter du 5 avril 2019.	17 Mai 2022
Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour la fourniture de bouteilles de gaz propane de 13 kg destinées aux surfaceuses du stade de glace Alp Aréna .	Société ANTARGAZ (92400 COURBEVOIE)	L'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande est conclu pour un montant de 17,90 € HT la bouteille soit, avec la TICPE et la TVA (taux à la date de la conclusion du marché et sous réserve d'évolution), 24,71 € TTC la bouteille. Il est prévu un nombre de bouteilles avec un seuil minimum de 150 bouteilles et un seuil maximum de 300 bouteilles. La durée de l'accord-cadre est de 6 mois, reconductibles 5 fois, pour une durée maximales de 36 mois.	13 Mai 2022
Avenant de transfert n° 1 au marché n° 063V17 - Construction d'une Cuisine Centrale - Lot n° 9 : équipements de cuisine transféré du cotraitant SOPRECO GRANDES CUISINES.	Société QUIETALIS SAS (13170 LES PENNES MIRABEAU)	Les sommes dues au titre du présent marché sont versées sur le compte de la Société QUIETALIS SAS. Les prestations en cours sont facturées par cette société et seront payées entre ses mains. Ces paiements	9 Mai 2022

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
		interviendront déduction faites des avances ou acomptes éventuellement versés à l'ancien titulaire et des avoirs en cours.	
Marché à tranche et à phase relatif à la mission d'assistance et de conseil pour la remise en concurrence des contrats d'assurance.	Société d'ACE CONSULTANTS (30401 VILLENEUVE LES AVIGNON)	1) <u>Pour la tranche ferme</u> - phase 1 assistance 4 560 € HT - 5 472 € TTC pour 1 an maximum. - phase 2 assistance 1 520 € HT - 1 824 € TTC pour 1 an maximum - phase 3 conseil, 722 € HT - 866,40 € TTC pour 1 an soit 4 332 € TTC pour 5 ans 2) <u>pour la tranche optionnelle</u> -Relance consultation: montants HT mini : 650 € - Maxi: 3 450 € -Relance avenant montants HT mini : 350 € - Maxi: 2 000 € La durée du marché est de 12 mois à compter de sa notification, reconductible 5 fois, sans que sa durée totale dépasse 60 mois.	9 Mai 2022
Marché à Procédure Adaptée pour les prestations de maintenance Centrale et Capteurs CO et CO/NO pour les parkings.	Société OLDHAM SAS (ARRAS 62027)	Le présent marché, dont le détail suit, est conclu pour un montant de 6 358,00 € HT : • Providence 1 : 2 200 € HT • Providence 2 : 1 200 € HT (option) • Muret : 1 220 € HT • Verdun : 1 738 € HT. Le marché est conclu pour une durée d'une année.	4 Mai 2022
Marché pour l'acquisition d'un tapis de saut en hauteur destiné au stade municipal.	Société DIMA SPORT (77834 OZOIR LA FERRIERE)	Le montant du marché global et forfaitaire est arrêté à la somme de 4 000 € HT, soit 4 800 € TTC. Sa durée est fixée à 12 mois, à compter de la réception de sa notification.	5 Mai 2022
Marché pour la fourniture de sable spécifique beach volley destiné à	Société SILICES POUR TOUS (33380 BIGANOS)	Le montant du marché global et forfaitaire est arrêté à la somme de 7 770 € HT, soit 9	5 Mai

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
l'aménagement d'un terrain de beach volley situé au stade nautique de Fontreyne.		324 € TTC. Sa durée est fixée à 12 mois, à compter de la réception de sa notification.	
ANNULE ET REMPLACE LA DECISION D2021_11_499 DU 24/11/2021 Marché sans publicité ni mise en concurrence pour le renouvellement de la maintenance des alarmes.	Société SECURITAS (13014 MARSEILLE)	Le forfait annuel de maintenance est fixé à 5 316 € HT. Le présent marché prend effet à compter du 01/01/2022. La durée du marché est de 1 an ferme (12 mois).	3 Mai 2022

Décisions prises par la Commission d'Appel d'Offres :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
Accord-cadre pour la Fourniture de livres pour la Médiathèque Lot n°1 : Adultes : Romans français, étrangers traduits, littérature, ouvrages imprimés en gros caractères.	Librairie DAVAGNIER (GAP 05000)	Pour un seuil minimum par période annuelle de 20 000 € HT et pour un maximum de 40 000 € HT. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 17 Janvier 2022. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.	19 Mai 2022
Accord-cadre pour la Fourniture de livres pour la Médiathèque Lot n°2 : Adultes : Romans policiers (papier et audio),	SAS DECITRE (69371 LYON)	Pour un seuil minimum par période annuelle de 13 000 € HT et pour un maximum de 35 000 € HT. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de	12 Avril 2022

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
romans fantastiques (papier et audio), BD pour adultes, humour.		12 mois à compter du 17 Janvier 2022.L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.	
Accord-cadre pour la Fourniture de livres pour la Médiathèque <u>Lot n° 3</u> : Jeunesse - <u>Lot n° 4</u> : Documentaires pour adultes.	LA LOUPIOTE (05000 GAP)	Lot n° 3 : Pour un seuil minimum par période annuelle de 10 000 € HT et pour un maximum de 20 000 € HT. Lot n° 4 : Pour un seuil minimum par période annuelle de 10 000 € HT et pour un maximum de 20 000 € HT. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 17 Janvier 2022.L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.	12 AVRIL 2022

DECLARATION SANS SUITE et INFRUCTUEUSE

OPERATION	DATE DE LA DECISION
Consultation pour l'entretien, maintenance et affichage des mobiliers urbains du réseau municipal (planimètres et abribus) est déclarée sans	20 Juillet 2022

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

<p>suite pour motif d'intérêt général. Le pouvoir adjudicateur a décidé de revoir le montage juridique du dossier.</p>	
<p>Consultation pour le lot n° 1 : Fourniture d'agrégats pour la construction des infrastructures routières de la ville de Gap de la procédure relative à la fourniture d'agrégats pour la construction des infrastructures routières et la fourniture de chlorure de sodium de classe B, est déclarée infructueuse pour absence de candidature et d'offre. Les besoins de la collectivité étant avérés, la consultation pour le lot n° 1 va être relancée.</p>	<p>12 Juillet 2022</p>
<p>Consultation pour la fourniture d'ouvrages d'intérêt local, ouvrages bilingues ou en langue étrangère (papier et audio), documents à compte d'auteur, livres de librairies spécialisées, éditions de musées, DVD de fournisseurs institutionnels ou de petites productions, jeux vidéos, partition au profit de la Médiathèque. La consultation est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général et sera relancée ultérieurement sur la base d'un dossier modifié.</p>	<p>20 Mai 2022</p>

Le Conseil prend acte.

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Alexandre MOUGIN

Transmis en Préfecture le : 10 OCT. 2022

Affiché ou publié le : 10 OCT. 2022